

Un cadeau pour chaque détenu



© Sébastien Goetschmann / Libre de droits

Le rapport annuel 2017 est en ligne ! Les aumôniers du Service des prisons visitent régulièrement les détenus, tout particulièrement à Noël

Le major Mendes Reichenbach fait partie de l'équipe du Service des prisons de l'Armée du Salut. Il est plus particulièrement aumônier pour les établissements de Champ-Dollon et de La Brenaz, dans le canton de Genève. Pour lui, la période qui précède Noël est une occasion unique de témoigner de l'amour de Dieu à chacun des prisonniers.

Qu'est-ce que le Service des prisons organise de particulier durant la période de l'Avent ?

Mendes Reichenbach : Les équipes d'aumôniers, avec les directions des prisons, organisent des pièces de théâtre, des concerts, des services religieux ou encore des distributions de cadeaux. À Champ-Dollon et à La Brenaz, nous avons proposé 4 célébrations suivies d'un apéro en 2017, un soir de partage pour les prisonniers qui le souhaitent, et distribué un total de 800 cadeaux. Un pour chaque prisonnier. Dedans, il y avait une carte de Noël, des barres chocolatées, du café, du sucre, un bloc-notes et de quoi écrire. Dans ceux de La Brenaz, il y avait en plus des chaussettes tricotées dans les ateliers de l'Armée du Salut. Ce sont de petites choses, mais le plus important est que cela offre une possibilité de relation avec les personnes emprisonnées. Avec l'équipe œcuménique de l'aumônerie, nous avons personnellement pu remettre les paquets en mains propres à chaque détenu. Ce sont des moments émouvants, certains pleuraient. C'est quelque chose de spécial pour eux, surtout pour ceux qui n'ont pas de famille ou d'amis qui viennent les visiter. Ils voient concrètement que quelqu'un pense à eux. C'est un geste simple, mais qui témoigne directement de l'amour de Dieu.

Pouvez-vous décrire un peu l'ambiance de ces fêtes de Noël ?

M.R. : Noël est la fête du partage. Lors des célébrations spéciales à Champ-Dollon et à La Brenaz, des détenus que nous ne voyons pas le reste de l'année sont présents. Nous remarquons sur leurs visages souriants qu'il est important pour eux de vivre ces moments d'échange, de créer du lien social. D'ailleurs, l'enthousiasme affiché lorsque nous chantons ensemble les chants de Noël ne trompe pas. Ces moments leur font assurément du bien, c'est un encouragement dans leur foi, qu'elle soit en Dieu ou non. Ils peuvent avoir de la joie, même en prison, parce qu'ils ne sont pas totalement abandonnés, nous sommes là pour eux.

Au-delà d'un instant d'évasion, qu'est-ce que cela peut apporter aux détenus ?

M.R. : Il faut comprendre que l'aumônerie fait partie de l'ensemble des mesures de réhabilitation des prisonniers. Tout au long de l'année, nous menons régulièrement des entretiens avec les détenus. Notre travail est complémentaire à celui des psychologues, assistants sociaux, gardiens, ... Bien sûr, il est difficile de discuter avec les prisonniers lors de ces rencontres de l'Avent, mais il s'agit d'un premier contact qui débouche parfois sur une demande d'entretien. Ces célébrations ouvrent des portes. C'est ensuite que nous pouvons réellement leur proposer notre aide. Et là, des miracles se produisent. Une

dame venait me voir souvent déprimée et elle m’a avoué qu’elle ressortait différente de nos entretiens, elle se sentait revalorisée, avec un nouvel espoir. Les détenus sont peu considérés, ils n’ont plus forcément de perspective d’avenir. Il faut leur rappeler qu’ils ont de la valeur aux yeux de Dieu. Parfois, même des musulmans viennent, parce que nous prenons le temps de les écouter, de leur apporter des paroles de consolation et d’encouragement, ce que l’imam n’a pas forcément le temps de faire. Pour moi, ce ministère me permet de véritablement mettre en pratique ce passage de l’Evangile de Matthieu 25 : 36 « [...] j’étais en prison, et vous êtes venus vers moi. » et cette célèbre citation de William Booth : « Tant qu’il y aura des hommes en prison, et qui n’en sortent que pour y retourner, je me battraï. » Avec compassion, je veux me battre pour apporter de l’esérance à ces personnes privées de liberté.

Auteur

Sébastien Goetschmann

Publié le

25.7.2018